

ménagé les personnes, en attaquant les abus. Si on a cru que je ne méritois moi-même aucun égard, j'en méritois au moins par les Académies vraiment responsables auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, et peut être aussi par les bienfaits dont un roi philosophe vient tout récemment de m'honorer.

Dans ces circonstances, je vous prie de nouveau et vous conjure, Monsieur, pour votre intérêt et pour le mien, de rendre cette lettre publique par la voie que vous jugerez la plus convenable. Je vous prie aussi de vouloir bien rendre publiques en même temps et par la même voie, ma lettre à la Société, sa réponse et celle des deux Jésuites. Ceux qui ont assisté à l'insulte jugeront la réparation. Je dois au moins ce procédé aux dignes membres de la Société de Lyon, qui, n'ayant pu me faire rendre justice et ne voulant point attester que la harangue qu'ils ont entendue ne contenait rien d'injurieux, ont pris le parti de se retirer. Ma reconnaissance pour eux doit être d'autant plus grande, que je n'ai l'honneur d'en connaître aucun, et qu'assurément leur démarche n'a point été mendrée de ma part. Je vous prie de les assurer que, comme j'oublie les bienfaits encore moins que les injures, je ne laisserai échapper aucune occasion de leur donner des marques de mes sentiments et de mon estime.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération et toute l'amitié possible, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DALEMBERT.

A Paris, le 17 mars.